

● (1430)

[Traduction]

LES DROITS DE LA PERSONNE

LA CORÉE DU SUD—LES VIOLATIONS

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Nous avons appris par la presse que le premier ministre réserve son jugement sur la question des violations des droits de la personne en Corée du Sud. Est-ce que le secrétaire d'État peut nous dire s'il exprimait ainsi la position officielle du gouvernement, position que le secrétaire d'État lui-même appuierait?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le député devrait tenir pour acquis que les comptes rendus qu'il lit dans le *Globe and Mail* de Toronto n'expriment pas la position du gouvernement.

LES RAPPORTS D'AMNISTIE INTERNATIONALE

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, je prends pour acquis que le secrétaire d'État est au fait des rapports d'Amnistie internationale qui contiennent des exemples de récentes violations des droits de la personne, d'actes de tortures infligés à des prisonniers politiques et j'en passe. Pourrait-il prendre la responsabilité de faire une déclaration sans équivoque comme quoi le gouvernement canadien ne réserve pas son jugement mais condamne de tels actes commis par le régime sud-coréen?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, non seulement le premier ministre et moi-même sommes-nous informés de la position d'Amnistie internationale, mais encore suis-je au courant de la position adoptée par le premier ministre du Canada tant en public qu'en privé pendant sa visite en Corée. Dans des commentaires faits publiquement mais qui n'ont pas été relevés, et dans ses entretiens privés avec les dirigeants du gouvernement de ce pays, il a exprimé avec force la vive inquiétude du Canada et a recommandé des changements dans la situation des droits de la personne en Corée du Sud. On m'a rapporté qu'il avait été beaucoup plus pressant sur cette question que tout autre premier ministre canadien en visite en Corée du Sud.

* * *

[Français]

LES CHANTIERS MARITIMES

ON DEMANDE SI LE PRÉSIDENT DE LA VERSATILE A ÉTÉ CHARGÉ PAR LE GOUVERNEMENT DE TROUVER UNE FAÇON DE FERMER LES CHANTIERS MARITIMES DE LA MARINE INDUSTRIES LIMITED

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Peut-il nous confirmer que M. Peter Paul Saunders, président de la Versatile Corporation, a été chargé

Questions orales

par le gouvernement de trouver une façon de fermer les chantiers maritimes de la Marine Industries Limited pour qu'en retour sa propre compagnie, la Versatile Davie, reçoive un deuxième contrat de construction de la société de la Couronne CN Marine?

[Traduction]

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, nous avons demandé à M. Saunders de s'entretenir de la nouvelle politique pour les chantiers navals du Canada avec les autres intervenants au Québec.

LE PROJET DE RATIONALISATION

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, comment le gouvernement peut-il penser qu'il est juste de demander à l'homme qui dirige deux des trois chantiers maritimes d'entreprendre une rationalisation qui entraînera la fermeture du troisième? Pourquoi le gouvernement ne cherche-t-il pas des moyens de garantir que les navires dont nous avons besoin au Canada seront construits au Canada au lieu de trouver des moyens de fermer des chantiers maritimes et de mettre les travailleurs au chômage?

[Français]

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, j'ai répondu à cette question juste avant et je vais la répéter en français: Écoutez, nous avons demandé aux intervenants de se parler. Doit-on demander à des étrangers du milieu de se parler pour nous dire ce qui pourrait se passer dans cette industrie, ou bien faut-il demander aux intervenants? Nous n'avons jamais parlé de fermeture de chantier. Nous avons parlé de ce que pourrait être une politique navale nationale.

LA RATIONALISATION

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, je désire poser ma question au ministre d'État (Petites entreprises).

Monsieur le Président, dans sa lettre, M. Saunders, qui a été mandaté par le gouvernement, lui, il demande au gouvernement du Québec de rationaliser les chantiers maritimes à Sorel. Hier, le ministre a dit: Non. Aujourd'hui, quel est le chantier, soit celui de Lauzon ou de Montréal, qui doit être rationalisé, puisque Québec refuse de rationaliser les chantiers à Sorel?

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, vous voyez encore une fois le député de Sainte-Marie qui fait allusion à une lettre qui a été envoyée par M. Saunders à un ministre du Québec et non pas à un mandat qui a été donné par le ministère de l'Expansion industrielle régionale . . .

M. Malépart: C'est toi qui dis qu'il a été mandaté.

Une voix: Écoute donc!

M. Bissonnette: Je n'ai jamais dit qu'on l'avait mandaté, j'ai dit qu'on lui a demandé de discuter avec ses collègues de l'industrie. C'est cela que j'ai dit, et je continue à dire la même chose.